

Grandes tendances et modes de dénombrement

Pascale POULET-COULIBANDO

Bureau des études statistiques sur l'alternance,
l'insertion des jeunes et la formation continue

→ Environ 60 000 jeunes interrompent leur formation initiale sans qualification depuis 1994, en France métropolitaine. Ils représentent actuellement 8 % de l'effectif d'une classe d'âge, pour un sur dix en 1990, deux sur dix en 1976, et plus de quatre jeunes sur dix au début des années soixante. La fréquence de sortie sans qualification a fortement baissé, sous l'effet de la démocratisation de l'accès au secondaire à la rentrée 1967, puis du redéploiement des formations professionnelles à la fin des années soixante-dix, et enfin, plus près de nous, grâce à la suppression du palier d'orientation de fin de cinquième et à l'allongement accéléré des études (1987 à 1993). Les méthodes d'estimation se sont progressivement améliorées, grâce au progrès des techniques, aux meilleures possibilités d'exploitation des enquêtes, mais aussi au cadre collégial du bilan formation emploi qui réunit différents organismes publics de statistique pour s'entendre sur les sources et les méthodes. L'allongement de la formation initiale s'est accompagné de profondes transformations qualitatives : les jeunes fréquentent, de plus en plus souvent, et dans des proportions croissantes, un nombre important d'établissements différents. Les derniers temps sont parfois aussi en « pointillés », marqués d'interruptions temporaires. Cette complexité grandissante des parcours de formation requiert des techniques statistiques adaptées pour être décrite précisément, tels que des panels d'élèves. Pour les évaluations plus conjoncturelles, la tendance actuelle est d'étudier des cohortes de sortants de formation hors du système éducatif, dans les enquêtes générales de la statistique publique.

□ UN EFFECTIF QUI RESTE STABLE

Les sortants sans qualification sont aujourd'hui environ 60 000. Les enquêtes Emploi (de l'INSEE) montrent que sur 100 jeunes d'une classe d'âge, près de 8 quittent le système éducatif sans qualification¹. Ce chiffre est stable depuis 1994.

Parallèlement, une même proportion majoritaire des jeunes poursuit sa formation jusqu'à l'âge de 20 ans (57 %), depuis la rentrée de 1994-1995. Et, sans écart réellement significatif depuis la session du baccalauréat de 1995, de l'ordre de 62 jeunes d'une classe d'âge sur 100 obtiennent leur baccalauréat.

□ COMMENT COMPTER LES SORTANTS DU SYSTÈME ÉDUCATIF ?

Notre pays est vraisemblablement l'un des seuls au monde à diffuser régulièrement et depuis de nombreuses années des statistiques sur les sortants du système éducatif. Ces travaux ont pris de l'ampleur voilà plus de vingt-cinq ans grâce à un cadre collégial original, le Bilan Formation-Emploi, qui regroupe divers organismes publics, parmi lesquels le service statistique du ministère de l'Éducation nationale, le CEREQ, la DARES (ministère de l'Emploi et de la Solidarité) et l'INSEE. Il s'agissait, notamment, à l'origine, de s'entendre sur les sources et les méthodes relatives aux sorties du système éducatif et à l'entrée des jeunes dans l'emploi.

NOTE

1. 8 % de l'effectif d'une « classe d'âge » est une estimation, une année donnée, de la part des sortants sans qualification dans une génération (estimation transversale).

De par la matière, l'évaluation de sortants du système éducatif est complexe. Les sortants sont, à l'évidence, absents du système éducatif et de ses recensements. Sauf à mobiliser un système d'information complet pour la construction des indicateurs – ce qui représente un investissement important – le meilleur d'entre eux possède toujours les limites du système comptable dont il est issu.

Les premières techniques d'évaluation s'appuyaient sur les recensements d'effectifs, qui constituent les meilleures sources d'information sur les formations. Ce sont les techniques employées pour réaliser les bilans formation-emploi de 1983 et 1993. À dessein, les recensements d'effectifs avaient été enrichis d'informations sur les classes « d'origine ». Le nombre de sortants était calculé par reliquat. C'était la différence entre le nombre de jeunes inscrits à la rentrée dans une classe C, et le nombre de jeunes inscrits à la rentrée suivante et provenant de la classe « d'origine » C.

Pour remonter plus loin dans le temps, Marie-Claude RONDEAU et Elisabeth PASCAUD [1] avaient aussi mobilisé des distributions d'effectifs par année d'âge. Le nombre de sortants était également calculé par reliquat. C'était la différence entre le nombre de jeunes inscrits à la rentrée à l'âge A, et le nombre de jeunes inscrits à la rentrée suivante à l'âge A+1 (cf. *infra*, encadré « Précisions techniques »).

Ces premières techniques d'évaluation reposaient sur un postulat. Les transitions entre formation et vie active étaient franches. D'une part, un jeune cessait sa formation initiale « une fois pour toutes ». D'autre part, les formations auxquelles avaient accès les adultes étaient très différentes des formations initiales des jeunes.

Ces techniques exigeaient aussi des sources précises et parfaitement comparables d'une année à l'autre.

Premièrement, le champ couvert par le recensement et le mode de collecte des données devaient être parfaitement homogènes d'une année à l'autre, pour que les « reliquats » soient représentatifs. Deuxièmement, les origines scolaires de l'ensemble des effectifs, élèves et apprentis, devaient être correctement renseignées tous les ans. Troisièmement, les parcours devaient être strictement ascendants, pour que les résultats hiérarchisés par niveaux de sortie aient un sens.

Par la suite, l'allongement des études et le chômage ont rendu plus poreuses les frontières entre formations et vie active. Les reprises d'études, surtout massives dans l'enseignement supérieur, engendraient des doubles-comptes, les sortants étant dénombrés chaque fois qu'ils cessaient d'étudier. Grossies de doubles-comptes, les quantités de sortants du

système éducatif étaient surestimées et incompatibles avec la forte progression des effectifs en formation initiale, comme avec la baisse des jeunes actifs. Le nombre de sortants a pu être surestimé de 150 000.

Le service statistique a donc été amené à repréciser la définition de la sortie, en collaboration avec l'INSEE et le CEREQ (Bilan formation-emploi de 1996) : un sortant de formation initiale est un jeune qui cesse de se former pour la première fois et pour une période minimum de un an.

Les estimations actuelles sur les niveaux de sortie de formation initiale proviennent des enquêtes Emploi de l'INSEE.

La cohérence comptable entre les quantités globales de sortants tirées des enquêtes Emploi et l'évolution des inscriptions recensées est vérifiée par un indicateur. Connaissant le nombre d'entrants dans les établissements secondaires, cet indicateur chiffre le nombre de sortants correspondant au principe basique : quand les effectifs d'inscrits (connus) augmentent, les entrants (connus) sont plus nombreux que les sortants, et au contraire, quand les effectifs d'inscrits baissent, les sortants sont plus nombreux que les entrants.

Dans l'ensemble, les enquêtes Emploi fournissent des résultats concordant avec cet indicateur. En outre, les résultats correspondent à ceux des panels d'élèves qui suivent plusieurs années consécutives les mêmes élèves.

Néanmoins, en raison notamment du taux de sondage des enquêtes (1 sur 300), les variations de moins de 10 000 – de part et d'autre de la valeur observée – ne sont pas significatives.

Ces résultats doivent être perçus comme des approximations : vrais dans l'ensemble, mais peu sûrs à petite échelle. C'est la façon dont ils concordent avec les résultats fournis par des enquêtes indépendantes qui emporte, en définitive, la conviction.

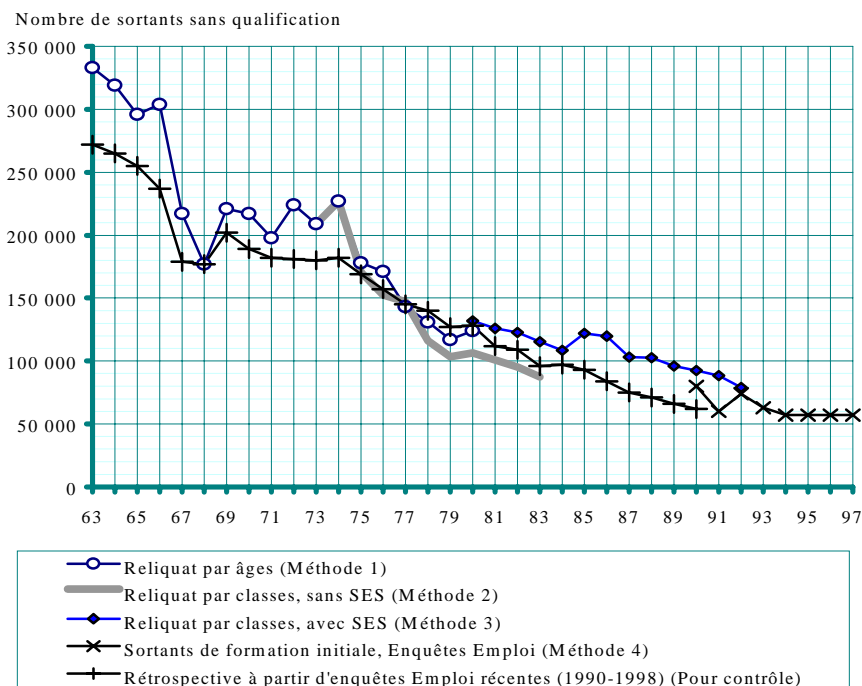
▣ GRANDES ÉVOLUTIONS DES EFFECTIFS DE SORTANTS NON QUALIFIÉS

De l'ordre de 4 jeunes d'une classe d'âge sur 10 terminaient leur formation initiale sans qualification en 1963, puis 30 jeunes sur 100 en 1970, 15 en 1980 et 10 en 1990. De 1994 à 1997, les sortants non qualifiés sont donc environ 60 000 et représentent près de 8 jeunes pour 100 du même âge (graphiques 1, 2).

Entre-temps, le tissu scolaire a connu de profondes transformations :

- démocratisation du premier cycle de l'enseignement secondaire au cours des années soixante ;
- création d'un BEP accessible en fin de

Graphique 1- Estimations des effectifs de sortants sans qualification de 1963 à 1997



premier cycle, puis développement du second cycle « court » au milieu des années soixante-dix ;

- suppression du palier d'orientation de fin de classe de cinquième et démocratisation du second cycle long, surtout dans la seconde moitié des années quatre-vingt ;

- promotion explicite d'un « droit à une qualification minimale » par la Loi d'orientation de 1989, et diversification des durées de préparation des diplômes professionnels.

L'allongement des études a été considérable. La majorité des jeunes était scolarisée jusqu'à 15 ans vers 1960, et 1 sur 10 obtenait son baccalauréat. En 1984-1985, plus de la moitié des jeunes était scolarisée jusqu'à 18 ans (56 %), et 3 sur 10 étaient bacheliers (1985). On a vu que depuis la rentrée de 1994-1995, une même proportion majoritaire des jeunes poursuit sa formation jusqu'à l'âge de 20 ans (57 %), et sans variation significative, de l'ordre de 62 jeunes sur 100 obtiennent leur baccalauréat.

Avec la démocratisation du premier cycle de l'enseignement secondaire, la fréquence de sortie sans qualification a chuté fortement et a baissé de 10 points en 7 ans.

Significativement, au début des années soixante et avant le développement des collèges,

une grosse majorité des sortants sans qualification quittait l'école primaire.

La prolongation de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans a accentué le mouvement d'un effet plus conjoncturel. Ainsi, en 1967, année où l'obligation scolaire est portée à 15 ans, c'est environ 1 jeune sur 4 qui sort du système éducatif sans qualification, et en 1968, l'obligation scolaire étant portée à 16 ans, 1 jeune sur 5.

Globalement, les flux de sortants du système éducatif ont été amoindris par l'allongement des études.

Pour les seuls sortants non qualifiés, cette baisse est plus « conjoncturelle ». La remontée de 1969 montre que les premières générations maintenues en scolarité jusqu'à 16 ans ont peu accédé à des formations qualifiantes, et que pour certains, la sortie n'a été que différée de deux ans.

En effet, les collèges d'enseignement technique gagnent moins de 60 000 élèves supplémentaires entre la rentrée de 1967-1968 et celle de 1969-1970, essentiellement dans le nouveau brevet d'études professionnelles. À titre de comparaison, les premiers cycles gagnent alors 480 000 élèves.

En revanche, le déclin des sorties sans qualification est limité dans la première moitié des

années soixante-dix. Les effectifs scolaires des collèges d'enseignement technique sont plutôt en retrait jusqu'en 1971. Et pour leur part, les nouveaux apprentis sont nettement moins nombreux, avec un premier reflux de plusieurs dizaines de milliers entre 1966 et 1968, puis un second de 1970 à 1972.

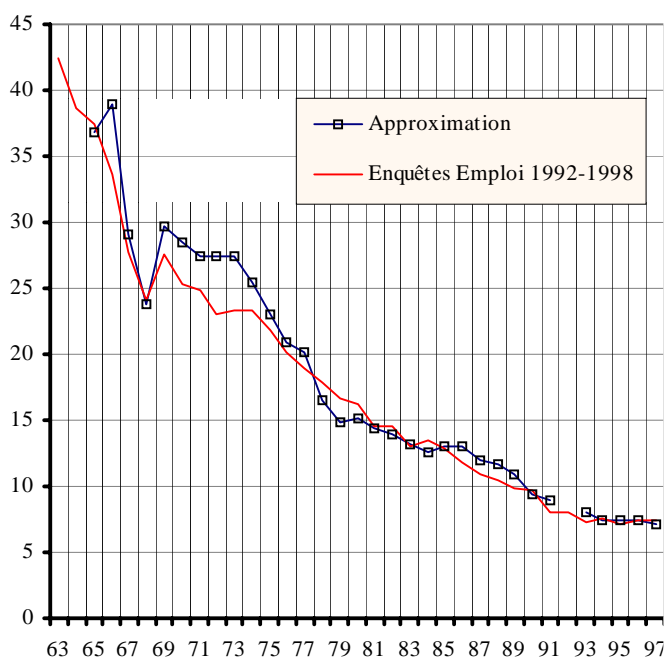
Le mouvement s'inverse à la rentrée 1975-1976 (donc à partir des sorties de 1975). L'accès croissant aux CAP et BEP entraîne un recul plus sensible des sorties sans qualification. Les effectifs scolaires des collèges d'enseignement technique progressent insensiblement à partir de 1972, et de 40 000 entre 1974-1975 et 1976-1977. Après de profondes

transformations des formations par l'apprentissage et une chute des effectifs, le nombre des nouveaux apprentis recommence à progresser au milieu des années soixante-dix.

Ensuite, le mouvement de baisse est plus lent. Il est un peu plus intense, de 1987 à 1991. On est alors au plus fort de l'allongement des études. Et le « droit à une qualification minimale » est promu en 1989.

À partir de 1992, les classes d'âge concernées sont moins nombreuses. Selon les enquêtes Emploi, le pourcentage de non-qualifiés par classe d'âge passe de 10 % en 1990 à 8 % environ en 1994, sans changement depuis cette date. ■

Graphique 2 – Fréquences de sorties sans qualification de 1963 à 1997 (approximations)
(Pour 100 jeunes d'une classe d'âge)



Sources des graphiques :

- « Vingt ans d'évolution du niveau de formation des jeunes sortant du système éducatif » - Bilans formation-emploi 1983, 1993 et 1996 et indicateurs actualisant le bilan formation-emploi 1996 (graphique 1) ;
- enquêtes Emploi de 1992 à 1998 (pourcentage moyen des sortants sans qualification) – approximations à partir des estimations d'effectifs de population totale et des estimations de sortants (graphique 2).

Précisions techniques

1. Les estimations par reliquat des inscriptions.

Reliquat sur les effectifs par âge, (méthode 1) dans « Vingt ans d'évolution du niveau de formation des jeunes sortants du système éducatif », par Elisabeth PASCAUD (Commissariat général au plan) et Marie-Claude RONDEAU (Service central des statistiques et sondages du ministère de l'Éducation nationale).

1.1 Méthode. Le nombre global des sorties des enseignements scolaires primaire et secondaire est déterminé âge par âge à partir de 14 ans, comme solde des effectifs d'une même génération entre deux années scolaires. À cause de problèmes de disponibilité statistique en début de période, les 110 000 à 130 000 élèves de l'enseignement agricole ne sont pas pris en compte, ni les jeunes relevant des établissements de la santé (formations sanitaires et sociales et formations pour jeunes handicapés), ni ceux des enseignements spéciaux régis par le ministère de l'Éducation nationale. De ce nombre global de sortants sont soustraits : les effectifs des classes terminales du second cycle long, les abandons du second cycle long (grâce à leurs origines scolaires), les poursuivites d'études vers les classes terminales du second cycle court (effectifs de ces classes, déduction faite des redoublants), enfin les effectifs de première année d'apprentissage.

1.2 Limites. Les auteurs estiment que les résultats donnent une « image fidèle des grandes tendances des évolutions », sans nier une « marge d'incertitude assez importante sur les chiffres absolus relatifs à chaque année ». L'absence de prise en compte des effectifs (stables) de l'enseignement agricole a un effet majorant, puisque les jeunes vont alors en général atteindre le niveau du CAP (niveau V). *A contrario*, d'éventuelles sorties avant la quatorzième année pourraient posséder un impact réducteur. Enfin, l'absence de prise en compte des effectifs de l'éducation spéciale a vraisemblablement un effet majorant sur les sorties entre 1968 et 1975, les jeunes y poursuivant davantage leur formation d'année en année (pour les classes secondaires du ministère de l'Éducation nationale, 85 000 en 1975 contre 16 000 en 1968 – en y ajoutant les classes spéciales du primaire et celles prises en charge par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, 340 000 contre 266 000). Les données rétrospectives issues des enquêtes Emploi des années quatre-vingt-dix confirment l'évolution générale de l'indicateur et les « à-coups » de 1967, 1968 et 1969, mais infirment, cependant, les irrégularités de la période 1971-1974 qui pourraient cependant être peu significatives (poursuites d'études croissantes dans l'enseignement spécial).

2. Reliquat sur les effectifs par classes, dans les Bilans formation emploi 1973 à 1993.

2.1 Méthode. Est sortant du système éducatif qui interrompt ses études. Le nombre de sortants est donc déterminé par reliquat des inscriptions, grâce aux origines scolaires déclarées. Par exemple : 803 460 élèves étaient inscrits en sixième à la rentrée de 1989. Sur l'ensemble du secondaire, 802 241 élèves inscrits à la rentrée de 1990 déclaraient provenir de sixième. Par reliquat, 1 219 élèves sont censés sortir de sixième.

Les formations sanitaires et sociales, les formations agricoles, et celles des centres de formation d'apprentis sont prises en compte.

(Méthode 2) Le Bilan formation-emploi 1973 estime des flux de sortants sans tenir compte des sections d'éducation spéciale (SES exclues).

(Méthode 3) Les sections d'éducation spéciales ont été prises en compte ultérieurement, notamment dans le Bilan formation-emploi de 1993.

2.2 Précisions concernant les séries présentées sur le graphique 1. Les origines scolaires inconnues et des confusions entre classes ordinaires et classes spécialisées surévaluent de quelques milliers la valeur des indicateurs « SES incluses ». Précisons aussi que les formations du dispositif d'insertion des jeunes de l'Éducation nationale ne sont pas prises en compte (1985).

2.3 Limites. Plusieurs sources d'incertitude sont difficilement réductibles. Celles-ci tiennent au champ, au mode de collecte, à la précision des réponses, sinon à la linéarité des parcours. Ainsi, tout changement du mode de collecte de l'information doit être rigoureusement sans effet pour qu'un reliquat entre deux recensements consécutifs soit représentatif. En outre, on peut s'interroger sur l'opportunité de recenser les formations les plus longues de la mission d'insertion, qui sont accessibles depuis 1985 après une rupture de parcours de moins de 1 an. Par ailleurs, les précédents scolaires (de l'ensemble des inscrits) – comme l'implantation géographique de leur précédent établissement lorsqu'il s'agit d'approximations régionales – doivent être exactement renseignés ou convenablement rectifiés, au risque de confondre une « sortie » avec une poursuite d'études. Enfin les parcours doivent être rigoureusement ascendants, à défaut de quoi un jeune passé de seconde indifférenciée en seconde professionnelle (BEP) pourrait figurer parmi les abandons de BEP et à ce titre parmi les sortants sans qualification.

Les données rétrospectives tirées des enquêtes Emploi confirment dans les grandes lignes les évolutions. Toutefois le sursaut de non-qualifiés en 1985 et 1986 n'y est pas perceptible.

3. Estimations sur sources « externes » (sortants de formation initiale des enquêtes Emploi).

Niveaux de sortie connus l'année suivante.

3.1 Méthode (méthode 4). Pour l'évaluation nationale, les sortants de formation initiale de l'année « n » sont repérés dans les enquêtes Emploi de mars « n + 1 », avec un décalage homogène d'environ huit mois. La sortie de formation initiale des scolaires est déterminée à partir de leur âge ou de leur année de fin d'études. La sortie de formation initiale des apprentis est estimée à partir de données spécifiques sur l'apprentissage.

3.2 Limites. Faible taille des échantillons (environ 200 non-qualifiés), décalage d'environ huit mois entre la sortie elle-même et son enregistrement, estimations particulières sur les apprentis (pour plus de précision, se référer au Bilan formation-emploi 1996).

4. Données rétrospectives (pour contrôle)

L'enquête Emploi permet aussi de repérer des sortants plusieurs années après la fin de leurs études.

Les données des graphiques sont une moyenne des statistiques relevées aux enquêtes Emploi de 1992 à 1998.

Ces données rétrospectives permettent de confirmer, mais pas d'affirmer.

L'interprétation de données rétrospectives anciennes peut être faussée par des problèmes subjectifs (mémoire, déclaration) mais aussi objectifs, tels que des différences d'immigration en fonction du niveau de culture.

Récemment, les flux de sortants sans qualification apparaissent un peu moins massifs plusieurs années après la sortie, ce qui pourrait s'expliquer par des requalifications après la première interruption d'études (bien que ce soit normalement contraire au sens des questions).

À LIRE

[1] E. PASCAUD, M.-C. RONDEAU, *Vingt ans d'évolution du niveau de formation des jeunes sortants du système éducatif*, note inédite, ministère de l'Éducation nationale.

Bilan formation-emploi 1983, CEREQ, INSEE, SPRESE, Collections de l'INSEE n° 523, Série D, n° 110.

Bilan formation-emploi 1993, Tableaux 1992-1993, Tableaux 1991-1992 et analyse, INSEE Résultats, n° 370-371, Emplois-Revenus, n° 79-80, février 1995.

Bilan formation-emploi - Résultats 1996, CEREQ, Direction de la programmation et du développement (ministère de l'Éducation nationale), INSEE, Cahiers de synthèses, n° 17, mars 1998.

Voir aussi, pour les derniers résultats : *L'état de l'École, Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*.